



## COMPTE-RENDU SUCCINCT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 NOVEMBRE 2017

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Jacques DALIBERT, Maire.

Dans le cadre de la procédure du PLU, un débat a eu lieu sur le **projet d'aménagement et de développement durable**.

### Les décisions prises par le Conseil :

- le renouvellement de la **convention de lutte avec l'Association Sanitaire Apicole Départementale de Loire Atlantique** dans le cadre de la destruction des nids de frelons asiatiques sur la commune.
- la validation du périmètre du **lotissement du Chapeau aux Moines**.
- la dénomination de **l'impasse du chemin jaune** à la Lande de Beauchêne et la dénomination de **l'impasse du ruisseau** à la Vallée Mismy.
- la remise d'un avis favorable à la création du **parc éolien des Landes du Moulin à Campbon**.
- l'attribution à l'entreprise Eiffage du marché de travaux pour le groupement de commande concernant la réalisation du **programme d'amélioration de la voirie communale** des communes de Quilly, La Chapelle-Launay, Lavau sur Loire et Prinquiau, pour un montant de travaux de 179 307,80 € HT.
- l'attribution à l'entreprise Pigeon du marché de travaux pour **l'aménagement de la rue du Pontreau** pour un montant de travaux de 104 310,25 € HT.
- la signature avec les PEP de la convention pluriannuelle 2018 – 2021 concernant **l'encadrement des TAP** pour une contribution financière communale de 198 572,70 €.
- la validation de la **ré-évaluation de l'attribution de compensation 2017** versée par la Communauté de Communes Estuaire et Sillon, d'un montant de 51 792,00 € pour La Chapelle-Launay afin de compenser la contribution nouvelle au Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales.
- le versement d'une **subvention exceptionnelle à l'association Espoir du Sillon Football** d'un montant de 2000 €.
- l'acceptation du **don du terrain cadastré ZI n°36** d'une superficie de 120 m<sup>2</sup> situé au Clos des bois au-dessus de la Vallée Mismy.
- l'attribution d'une **indemnité de conseil 2017** d'un montant de 558,88 € à Madame Baylongue-Hondaa, trésorière publique.
- le versement d'une **subvention à l'école Sainte Thérèse** pour l'organisation d'une classe découverte d'un montant de 1 450,00 €.
- deux **décisions modificatives budgétaires**, au budget principal et au budget assainissement.

Des informations ont été données sur :

- le rapport d'activité Déchets 2016 de l'ex-CCLS.
- le rapport d'activité 2016 du syndicat départemental Atlantic'Eau sur le prix et la qualité de l'eau potable.
- sur l'avancée du lancement de travaux de restauration de l'Abbaye de Blanche-Couronne.
- sur l'avancée de la réouverture de la boulangerie.